

On sait que les entrepôts de Bercy viennent d'être englobés dans Paris. Mais ce qu'on ne sait peut-être pas, et ce qui n'est encore, à vrai dire, qu'un bruit dont nous ne prétendons nullement garantir l'exactitude, c'est qu'une puissante compagnie de capitalistes viendrait d'acheter le château et ce que les fortifications et le chemin de fer de Lyon ont laissé du parc de Bercy, pour les convertir en entrepôts particuliers de liquides. Ajoutons que le parc de Bercy est immédiatement en dehors de l'enceinte continue du nouveau Paris.

Un autre bruit qui nous arrive du Jura : les salines de Lons-le-Saunier, Salins, Arc, Gouhenans et Dieuze, en un mot toutes les salines de l'Est, dont M. de Grimaldi était l'amodiateur, viendraient d'être vendues à M. de Saint-Paul, beau-père de M. le général Fleury, aide-de-camp de l'empereur.

D'après les correspondances d'Italie, la production de la soie serait très-faible cette année en Lombardie, en Piémont, dans la Vénétie et dans le Tyrol italien; dans quelques districts elle n'aurait pas dépassé un 1/8 de la récolte ordinaire.

L'industrie cotonnière poursuit sa marche ascendante dans l'état de New-York, où elle a son foyer principal en Amérique. Dans le Sud, depuis l'achèvement du réseau du chemin de fer qui unit le Maryland aux pays de culture du coton, le nombre des manufactures qui s'occupent de la filature et du tissage de cette matière, s'y est élevé de 12 à 21, réunissant aujourd'hui près de 68,000 broches et 1,736 métiers. Elles consomment de 22 à 23,000 kil. de coton en moyenne, et sont toutes en grande prospérité, ne fabriquant plus seulement de la toile à voiles, mais aussi des calicots et des toiles peintes qui soutiennent la concurrence avec les produits similaires anglais.

FAITS DIVERS.

M. Kind, l'entrepreneur du forage du puits artésien de Passy, remis en possession de son curieux chantier, il y a quelques jours, par les ingénieurs des ponts et chaussées qui l'ont tiré d'embarras, a vidé le puits jusqu'à la profondeur de 545 mètres où l'éboulement est venu l'arrêter. Jeudi dernier, il préparait le trépan qui va continuer le forage.

On sait, rapporte le journal de Saône-et-Loire, qu'après la mémorable bataille de Magenta, dans laquelle le comte de Mac-Mahon s'est couvert de gloire, les compatriotes de l'illustre maréchal, dans un élan d'enthousiasme, ont résolu de lui offrir une épée d'honneur comme un tribut de leur admiration et comme un gage de leurs sympathies.

En conséquence, une souscription a été ouverte dans la ville et dans l'arrondissement d'Autun. Plus de 3,000 souscripteurs se sont fait inscrire sur les listes. Parmi eux figurent un grand nombre d'ouvriers des usines de Creuzot et d'Epinaç. Cette généreuse manifestation du pays pour une de ses gloires les plus chères a donc été générale dans son expression.

Un décret impérial en date du 28 décembre Jernier vient d'autoriser M. le maire d'Autun à faire la remise de l'épée d'honneur à M. le duc de Magenta, au nom de la ville et de l'arrondissement d'Autun.

On n'est pas sans inquiétude, dit le Globe de Londres, du 11 janvier, sur le sort du steamer à bord duquel le duc de Nemours et son fils se sont embarqués, il y a dix jours, à Southampton, pour se rendre à Lisbonne.

Un déplorable événement a eu lieu, ces jours derniers, à Pantin.

Il existe dans cette commune, rue des Quatre-Chemins, une fabrique de pièces d'artifices appartenant aux sieurs H. frères. L'un des ateliers de cartonnerie est chauffé par un poêle placé extérieurement, mais communiquant avec la salle par deux bouches de chaleur, fermées au moyen d'un grillage en laiton.

Samedi, l'un des ouvriers confectionnant des fusées mit sécher un soleil-pastille à côté ou au-dessus d'une bouche de chaleur. Ce soleil s'enflamma et roula dans l'atelier en projetant un grand nombre d'étincelles qui mirent le feu à quantité de papiers. En un clin d'œil l'embrasement fut général et les secours les plus prompts ne purent empêcher les marchandises placées en cet endroit d'être détruites. Elles n'étaient pas assurées.

Sur onze personnes qui se trouvaient dans l'atelier, cinq ont été plus ou moins grièvement blessées. Ce sont : la dame Mercou, âgée de cinquante ans; la demoiselle Marguerite Hubert, âgée de dix-huit ans; le jeune Pierre Bour, âgé de onze ans; la demoiselle Barbe Richer, âgée de seize ans, et sa sœur, Marie Richer, âgée de treize ans. Les blessés ont été transportés à l'hôpital Saint-Louis.

Une chasse fructueuse et tout à fait extraordinaire a eu lieu, mardi dernier, sur le territoire de la commune de Saint-Nicolas-Aux-Bois, attenante à la forêt de St-Gobain (Aisne), dans les circonstances suivantes :

Dix sangliers, poursuivis par les chiens et contraints de sortir du bois se trouvèrent tout à coup arrêtés dans leur fuite par un assez vaste étang. N'osant sans doute pas retourner sur leurs pas, dans la crainte de se mesurer avec la gent canine, ils se décidèrent à franchir à la nage la pièce d'eau qui leur barrait le passage si malencontreusement.

Les voilà donc, tantôt nageant, tantôt pateaugeant dans un élément qui leur est peu familier; mais près de là se trouve un moulin qui domine l'endroit où ces hôtes incommodes s'étaient réfugiés. Le maître de cette usine les ayant aperçus, appelle tous les gens de sa maison, envoie immédiatement un message à la ferme du Tordoir, située à peu de distance, pour prévenir ceux qui l'habitent de cette circonstance, et les engager à leur venir en aide. Déjà prévenus contre ces bêtes malfaisantes par le tort qu'elles ont causé à leurs récoltes, tous rivalisent d'ardeur et de zèle pour s'en débarrasser; ils s'arment l'un d'une fourche, l'autre d'un fourchet, l'un d'un levier, d'autres de bâtons d'une dimension telle qu'un coup frappé avec assurance peut mettre un ennemi hors d'état de nuire. Une nacelle est montée par deux hommes pour continuer la poursuite et manœuvrer de manière à faire prendre à ces animaux la direction la plus avantageuse aux chasseurs.

Ainsi poursuivis ils atteignent la rive sur laquelle ils étaient attendus de pied ferme; ils sont vigoureusement reçus, et sept d'entre eux y trouvent la mort. Le plus petit pesait 55 kilogrammes. Quant aux trois qui se sont échappés, ils sont rentrés dans la forêt.

(Journal de l'Aisne).

Nous avons à signaler, dit le Courrier du Harre, un acte de probité remarquable :

Un riche anglais, habitant Orcher, avait pris, dimanche dernier, une voiture pour se faire conduire à Ste-Adresse. Arrivé dans cette localité, il se dirigea d'abord à l'hôtel de la Descente des Phares, où il prit son repas. Au moment où il se levait de table, le millionnaire anglais s'aperçut qu'il avait perdu son porte-feuille contenant une somme de 300,000 francs de bank notes.

Après un moment de vive contrariété, le mir-lord avait pris bravement son parti, et, hier matin, peut-être même ne songeait-il déjà plus à cette mésaventure, lorsque le directeur de la Descente des Phares, M. Victor Manier, se présenta à l'hôtel de l'Europe, où était descendu le nabab anglais, et lui remit le portefeuille intact qu'il avait trouvé dans un ruisseau de la mer. On assure que celui-ci n'a reçu pour toute récompense qu'un billet de 100 fr. et, d'un autre côté, on prétend que l'Anglais touche un revenu de 800 fr. par jour!

On mande de Francfort à la Correspondance Haras :

Il est question, depuis quelques jours, à notre Bourse, des poursuites judiciaires dirigées par des banquiers allemands contre le jeune Frédéric de Haneau, fils aîné du souverain régnant dans la Hesse-Electorale. Plusieurs lettres de change, d'une importance de 110,000 florins (221,000 fr.), auraient été protestées faute de paiement.

Comme l'Électeur de Castel refuse de reconnaître toute dette contractée dans le pays et à l'étranger par son fils, les capitalistes, qui ont fourni de bonne foi leurs capitaux à ce dernier, l'ont fait citer en paiement devant la Cour supérieure de justice de Hanau, qui aura à statuer sur la question de savoir si un prince, membre d'une maison souveraine et régnante en Allemagne, peut être judiciairement poursuivi, et, par conséquent, s'il peut être contraint par la justice au paiement des dettes contractées par lui en souscrivant des lettres de change au profit d'un tiers.

Le Delta de la Nouvelle-Orléans nous apprend que le flibustier William Walker, posant l'épée pour prendre la plume, travaille à un ouvrage intéressant sur ce malheureux Nicaragua qu'il a tant exploité déjà.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX.

NAISSANCES.

Du 8 au 14 janvier 1860 inclus, 21 garçons, 22 filles.

MARIAGES.

Du 9 janvier. — Entre Marcellin-Joseph Wyffels, fleur, et Camille-Louise Lediq, journalière. — François-Ghislain Menart, fleur, et Flore-Agnès Boutry, journalière. — Louis-Auguste-Joseph Baisez, fleur, et Angélique-Stéphanie-Joseph Honoré, journalière. — Pierre Risseling, tisserand, et Rosalie-Joseph Beulens, journalière. — Charles-Joseph Duplat, déboureur, et Rosalie Vendenberge, journalière. — Floris-Joseph Dujardin, ourdisseur, et Firmine Dufour, servante. — Jean-Baptiste-Denis-Joseph Deschamps, tisserand, et Clémentine Bayart, tisserand. — Louis-Joachim Bayart, tisserand, et Rosine-Constance Lenoird, tisserand. — Eugène Parez, tisserand, et Ursule-Colette Delie, journalière. — Henri Desquennes, journalier, et Amélie-Joseph Quint, journalière. — François-Alfred Venant, voyageur en librairie, et Léopoldine-Lisa Raymond, couturière.

DÉCÈS.

Du 8 janvier. — François-Joseph Vanaverbeke, 59 ans, domestique, veuf d'Anne-Marie Pipart, hôpital. — Du 9. — Angélique-Joseph Deffranes, 71 ans, ménagère, veuve de Jean-Baptiste-Joseph Ponthieu, Jean-Ghislain. — Du 10. — Virginie-Joseph Lecoutre, 48 ans, cultivatrice, épouse de Pierre-Théodore Wanin, rue de Blanche-Maille. — Du 11. — Victoire Detemmerman, 51 ans, journalière, célibataire, hôpital. — Du 12. — Philippine Tiberghien, 64 ans, ménagère, veuve de Jean-François Pollet, rue de l'Empereur. — Auguste Abadie, 28 ans, charpentier, célibataire, hôpital. — Charles-Louis-Joseph Rotru, 72 ans, maître serrurier, époux de Jeanne-Angélique-Joseph Coustenoble, rue du Midi.

Du 13. — Marie-Christine Cardon, 46 ans, ménagère, célibataire, au triez Saint-Joseph. — Louis-Joseph Wasch, 47 ans, charpentier, rue St-Honoré. — Yves Lambert, 4 ans, marchand ambulancier, époux de Julie Devlaeminck, hôpital. — Du 14. — Fidélité-Constance Meurin, 49 ans, ménagère, veuve de Henri-Joseph Delbar, triez St-Joseph. — Sophie Wante, 36 ans, ménagère, épouse de Léonard Blondeel, hôpital. — Silvie-Joseph Boulangé, 49 ans, ménagère, veuve d'Eugénie Lecoq, hôpital. — Marie Delsalle, 67 ans, ménagère, épouse de Jean-Baptiste Castel, hôpital. — Julien Delahousse, 26 ans, journalier, célibataire, hôpital. — Pierre Demeyere, 49 ans, garçon boucher, célibataire, rue de l'Ermitage. — François-Joseph Dupire, 59 ans, professeur de dessin, célibataire, rue Saint-Maurice. — Plus 5 garçons et 7 filles, décédés au-dessous de l'âge de 10 ans.

LA MODE ILLUSTRÉE.

Nous sommes heureux d'annoncer à nos lectrices la publication, à Paris, d'un journal destiné surtout aux jeunes dames, devant reproduire, par la gravure, dans leurs plus minutieux détails, tous les travaux féminins qui peuvent intéresser la famille, et donner toutes les évolutions de la Mode contemporaine.

La MODE ILLUSTRÉE (tel est le titre du nouveau journal) paraîtra 52 fois par an, et ne coûtera que 12 francs; (envoyée directement par la poste, 50 c. de plus par trimestre,) et contiendra plus de 2,000 gravures et un grand nombre de patrons. On peut aussi s'abonner par trimestre, sans augmentation de prix : trois mois, 3 fr. (directement par la poste, 50 centimes de plus.)

Les quelques dessins du premier numéro que nous avons pu voir nous permettent d'affirmer la supériorité des gravures. Du reste, toutes les personnes amies des belles publications partageront notre opinion, car, en s'adressant directement (par lettre affranchie) à l'administration de la MODE ILLUSTRÉE, 56, rue Jacob, à Paris, sur leur simple demande, le premier numéro leur sera expédié gratis. Pour une dame ou une jeune demoiselle, nous ne connaissons pas de plus charmant cadeau qu'un abonnement à ce journal.

Le bureau de notre journal se charge de recevoir les abonnements.

CIRQUE F. LALANNE

REPRÉSENTATIONS

LES DIMANCHES, LUNDIS ET JEUDIS.

Abonnements aux représentations

S'inscrire à l'avance, à l'administration.

Leçons élémentaires — Cours de haute école

— Leçons particulières pour dames — Chevaux en dressage.

M. LALANNE a l'honneur de prévenir messieurs les amateurs qui ont des chevaux, qu'il met son arène à leur disposition, tous les jours de deux à quatre heures.

THÉÂTRE DES AMATEURS

Jeudi 19 janvier, spectacle à 6 h. 1/2 :

- 1. SIMPLETTE LA CHEVRIÈRE, vaud. 1 acte.
2. LE CHEVALIER DU GUET, comédie 2 actes.
2. SI MA FEMME LE SAVAIT, vaud. en 2 actes
Prix des places : Première galerie, 1 f. 50 c. - Stalles de parquet, 1 f. 50 c. - Parquet, 1 f. - Amphithéâtre, 75 c. - Parterre, 50 c.

Pour tous les articles non signés, J. Rebour.

DÉPÔT DE FABRIQUE DE DRAPS ET NOUVEAUTÉS

POUR PANTALONS, PALETOTS, CRAVATES & GILETS

VENTE DES NOUVEAUTÉS D'HIVER DE LA MAISON AUG. CAZY ET Cie

A LA VILLE DE VERVIERS, RUE DES CHAPELIERS, 22, TOURNAI

MAGASIN SPÉCIAL pour l'EXPOSITION des RICHES NOUVEAUTÉS anglaises et indigènes; spécialité de DRAPS et ÉTOFFES pour dames, livrés directement au détail à plus de 30 à 40 pour cent en-dessous des prix ordinaires, et vendus à la grande mesure de 0,74 centimètres.

VÉRITABLE PRIX FIXE La maison AUG. CAZY et Cie, montée sur la plus vaste échelle, attire l'affluence non-seulement par des assortiments considérables qui n'existent pas ailleurs, mais encore par la qualité supérieure et le bon goût de ses étoffes, la perfection de ses produits, la loyauté dans ses opérations et la grande modicité de ses prix qui fait jouir ses acheteurs d'une économie réelle de plus de 30 à 40 pour cent sur les prix les plus réduits des autres maisons, par la raison toute simple que la majeure partie de ses articles arrivent directement de fabrique, ou sont achetés au comptant sur les lieux de production, évitant par là au consommateur les bénéfices des commissionnaires, maisons de gros, intérêts des capitaux dans les crédits, frais énormes de commis-voyageurs, pertes éventuelles dans les faillites, bénéfices des détaillants, etc. Avec tous ces avantages réunis, on comprendra facilement pourquoi la maison AUG. CAZY et Cie vend la riche nouveauté à plus de 30 à 40 pour cent au-dessous des prix de n'importe quelle autre maison. La vogue et la confiance que cette maison s'est acquise depuis l'ouverture de son dépôt à Tournai, ayant donné lieu à l'imitation de ses enseignes et circulaires, le consommateur dans son intérêt personnel, est prié de faire attention au nom et à l'adresse : AUG. CAZY & Cie, à LA VILLE DE VERVIERS, rue des Chapeliers, 22, à Tournai.

Aperçu de quelques articles vendus à la grande mesure de 0,74 centimètres.

Table with 4 columns listing various fabric items and their prices. Items include Drap noir, Amazone pour pantalons, Cachemire croisé, Impérial croisé, Cuir-laine et satin laine extra, Cuir-laine et Satin-laine fort et fin, Id. qualité extra supérieure, Drap bronze, Id. brun, bleu et autres nuances, Cuir gris genarme à, Etoffes d'hiver pour pantalon, Hautes nouveautés, Etoffes anglaises diagonales et bandes, Castorine noire, bleue et brune, Duffel, Velours-laine, Id. qualité extra supérieure, Waldavas, Chenilles anglaises et Hymalaya, Etoffes pour burnous de dames, Draps étrangers prima et satin-laine.

Grand choix de cravates cachemire, cache-nez en peluche et chenilles, depuis 1.50 jusqu'à 14.00. — Cravates, cols en soie et écharpes, à 0.50, 0.75, 1.00, 1.25, 1.50, 1.75, 2.00, 2.25, 2.50 à 6.00. — Gilets cachemire, poil-de-chèvre, velours-soie, matelassés, à 2.50, 3.00, 3.75, 4.00, 4.50, 5.00, 6.00, 7.00, 8.00, 9.00, 9.50, jusqu'à 20.00, généralement tout ce qui se fait de plus nouveau. Grand choix de soieries noires pour robes, de 2 25 à 9.00. — Assortiment de foulards de Lyon et des Indes, depuis 2.10, garantis pure soie, — et une infinité d'autres articles.

AVIS TRÈS IMPORTANT. — La maison AUG. CAZY et Cie, défiant toute concurrence et voulant offrir à l'acheteur toutes les garanties possibles, accorde dix jours pour échanger, sans aucune perte, toutes marchandises qui ne conviendraient plus, et même en rembourser le montant aux personnes qui en témoigneraient le désir. — Aucune personne n'étant chargée de la vente de nos marchandises, on est prié de s'adresser directement au dépôt RUE DES CHAPELIERS, 22, A TOURNAI (deux maisons au-dessus de la Boucherie).